

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 17 janvier 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Madame Ginette Lamoureux
Madame Suzanne Gorley	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux

Absence motivée Mesdames Lucienne Fortin et Johanne Bonenfant

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Reine Simard, Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Janick Hubert, Annette Côté, Patricia Dionne, Carole Robichaud, Tina Lyrette, Anita Lyrette, Simone Désabrais, Hélène Landry Diane Rodgers, et Martine Coulombe

Messieurs Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Gille Lyrette, Gaston Guindon, Arnel Villeneuve, Guy Gendron, Jean-Claude Doré, Simon Désabrais, Mickael Lyrette, Victor Lyrette, Jacques Lacourcière, René Jean-Deschenes, Jean-Pierre Dumais, Jean-Jacques Bilodeau, Claude Charlebois, Johny Rodgers et Jean-Charles David

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès verbaux**
 - 3.1 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 6 décembre 2010
 - 3.2 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 8 décembre 2010
 - 3.3 Correction aux procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 5 novembre 2010
4. **Adoption des comptes et rapports**
 - 4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de décembre 2010
 - 4.2 Adoption des comptes à payer de janvier 2011
 - 4.3 Adoption des dépenses récurrentes pour l'exercice 2011
 - 4.4 Adoption du Budget 2011 de l'office municipale d'habitation (Place l'Oasis)
 - 4.5 Adoption des indicateurs de gestion 2009

5. Correspondance

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

6.1 Renouvellement cotisation annuelle UMQ 2 535.47 \$ taxes incluses

6.2 Renouvellement adhésion de l'Association québécoise d'urbanisme 1139.93 \$

6.4 Renouvellement cotisation FQM au coût de 977.48 \$

7. Incendie / Sécurité civile

7.1 Autorisation de signature pour le contrat avec la centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches

7.2 Engagement d'un pompier monsieur Mickael Lyrette

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

8.1 Adoption de la politique pour tous les contrats de services

9. Voirie

10. Hygiène du milieu

10.1 Recy-Québec / Compensation pour la collecte sélective de l'année 2008

11. Loisirs, Culture et Tourisme

11.1 Journée des bibliothèques le 25 février 2011 à Gatineau coût d'inscription 17\$

11.2 Demande de don pour le défi en patins 300\$

11.3 Comité des loisirs de Grand-Remous montant de 300\$ pour achat de livres pour des jeux divers

12. Autres sujets et documents le cas échéant

12.1 Aide technique de la Corporation Informatique Bellechasse

12.2 Autorisation pour achat de matériels pour la clinique de santé

12.3 Autorisation à protectron pour divers changement au code d'accès

12.4 Équipement de premiers soins et formation oxygénothérapie montant de 571.89\$

12.5 Embauche pour remplacement pour d'une durée d'environ 6 mois

12.6 Embauche d'une personne temporaire pour travail de bureau

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

2011-G-01-17 01

Ouverture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- G-1701 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté et que l'item 3.1 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 6 décembre 2010 soit reportée à une assemblée ultérieure.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701 - 03

Adoption des procès verbaux de l'assemblée du 8 décembre 2010

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée du 8 décembre 2010 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701 04

Correction au procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 5 novembre 2010

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu qu'une correction soit apportée au procès verbaux du 5 novembre 2010

- Madame Lamoureux était présente mais elle est arrivée en retard
- À la résolution 2010-G-0511-06 Madame Ginette Lamoureux a enregistré sa dissidence
- À la résolution 2010-G-0511-08 Madame Ginette Lamoureux et monsieur Jean-Pierre Chalifoux avaient déposé leur dissidence à cette résolution

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701- 05

Approbation des comptes payés durant le mois de décembre 2010

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de décembre 2010 pour la somme de 43 6810,67 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et identifiée « Liste des comptes payés durant le mois de décembre 2010 ».

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-1701-06

Approbation des comptes payables

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme de 158 456.91 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet identifiée « liste des comptes à payer et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses ci-dessous sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-1701-07

Adoption des dépenses récurrentes pour l'exercice 2011

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser les dépenses régulières, dites récurrentes, pour lesquelles les montants ont été approuvés au budget de l'année 2011 ;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces dites dépenses dans la mesure où des fonds sont disponibles en vertu du budget 2011 adopté par la municipalité de Grand-Remous ;

Considérant que la présente résolution ne constitue pas une délégation de pouvoirs d'autoriser les dépenses et de passer des contrats ;

En conséquence, sur la proposition de la conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux, propose et il est résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer tous les paiements relatifs aux dépenses ci-après mentionnées dans la mesure où des crédits sont disponibles en vertu du budget 2011 adopté par la municipalité de Grand-Remous, à savoir :

- Le versement de la rémunération des membres du conseil tel que prévu aux avis et règlements ;
-
- Le paiement des salaires des employés municipaux tel que prévu aux ententes de travail ou résolutions d'embauche ;
-
- Le paiement des salaires et des formations des pompiers volontaires

- Le paiement des assemblées aux membres du CCU;

- Les remises des contributions de la municipalité, à titre d'employeur, imposées par la loi provinciale et fédérale ;

- Le paiement des contributions de la municipalité et des employés relativement aux assurances collectives et au régime de pension, au syndicat et à la pension alimentaire;

- Le paiement de factures pour les services téléphoniques, d'électricité, d'huile à chauffage et de carburant ;

- Le paiement des frais d'immatriculation des véhicules moteurs appartenant à la municipalité ;

- Les paiements découlant d'un engagement contractuel approuvé préalablement par le conseil conformément à la Loi ;

- Les paiements qui doivent être effectués en vertu d'un contrat de location d'équipement dûment approuvé préalablement par résolution ou règlement du conseil ;

- Les paiements des frais de poste ;

- Les paiements de frais déplacement et de repas aux employés et aux élus;

- Le paiement de quote-part de la M.R.C. et d'entente intermunicipale;

- Les obligations créées par le service de la dette prévue au budget annuel (capital et intérêt) et autres frais bancaires.

La directrice générale et secrétaire-trésorière doit soumettre tous les comptes et la liste des comptes ainsi payés à la séance ordinaire subséquente, et ce, pour adoption par le conseil de la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-08

Adoption du budget des prévisions budgétaires 2011 de l'office municipal de Grand-Remous (Place l'Oasis)

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les prévisions budgétaires de l'office municipal de Grand-Remous pour l'exercice financier 2011 et le montant à payer par la municipalité est de 7 660\$.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-09

Adoption des indicateurs de gestion 2009

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité accepte le dépôt des indicateurs de gestion 2009, tel que déposé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-10

Renouvellement cotisation annuelle UMQ

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité renouvelle sa cotisation annuelle à UMQ au coût de 2 535.47\$ taxes incluses

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-11

Renouvellement adhésion de l'Association québécoise d'urbanisme

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité renouvelle l'adhésion québécoise d'urbanisme au coût de 113.93\$ taxes incluses

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-12
FQM contribution annuelle 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité renouvelle sa contribution annuelle 2011 à l'UMQ au coût de 977.48\$ taxes incluses.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-13
Autorisation de signature du contrat pour la centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que le maire monsieur Yvon Quevillon et la directrice générale madame Betty McCarthy sont autorisés à signer le contrat pour la centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-14
Acceptation de l'engagement d'un pompier à temps partiel

Suite à la candidature de monsieur Mickael Lyrette à titre de pompier à temps partiel au service de la sécurité incendie de la municipalité de Grand-Remous, La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que le conseil accepte l'engagement de monsieur Mickael Lyrette à titre de pompier à temps partiel au service de la sécurité incendie de la municipalité de Grand-Remous.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-15
Adoption de la politique contractuelle de la municipalité de Grand-Remous

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la municipalité accepte la politique de gestion contractuelle de la municipalité de Grand-Remous.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-16

Journée des bibliothèques

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la bibliothécaire madame Lise Fraser est autorisée à assister à la journée des bibliothèques qui se tiendra le vendredi 25 février 2011, à Gatineau au coût de 17\$ pour inscription et frais de déplacement et repas.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-17

Demande d'un don pour la journée de défi en patins

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu qu'un montant de 300\$ soit accordé pour l'organisation de la journée de défi en patins qui se tiendra le 12 février 2011.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-18

Acceptation d'un montant d'argent pour achat de livres et de jeux

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu qu'un montant de 300\$ soit accordé au Comité des loisirs, ce montant est pour faire l'achat de livres et jeux. (Le montant avait été accordé en janvier 2010 mais n'avait pas été donné)

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-19

Aide technique de la Corporation informatique Bellechasse

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy est autorisée à prendre le service de C.I.B. (Corporation informatique Bellechasse) pour certaines questions concernant le travail informatique comptable.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-20

Autorisation pour achat de matériels pour la clinique de santé

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que mesdames Manon Mayer et Betty McCarthy sont autorisées à faire les achats de matériels pour la clinique de santé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-21

Nomination d'un responsable auprès de Protectron

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy soit nommée responsable pour divers changements au code d'accès avec la compagnie Protectron.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-22

Achat d'équipements de premiers soins et formation pour la clinique

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité achète les équipements de premiers soins et une formation oxygénothérapie pour la clinique de santé au coût de 571.89\$.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-23

Embauche pour remplacement pour d'une durée d'environ 6 mois

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité ira en appel d'offres pour l'engagement d'une personne pour remplacer le poste d'inspecteur municipal d'émission de permis pour une période d'environ 6 mois.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-1701-24

Embauche d'une personne temporaire pour travail de bureau

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité embauchera une personne temporaire pour le travail de bureau. Cette personne sera embauchée par contrat. Le maire monsieur Yvon Quevillon et la directrice générale madame Betty McCarthy sont autorisés à signer ce contrat.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Parole au public

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19 heures 15

2010 -G-1701-25

Fermeture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu à 19 heures 55 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale